

## Direction et gouvernance



Une direction forte et une bonne gouvernance sont essentielles au développement d'une culture entrepreneuriale et innovante au sein d'un établissement d'enseignement supérieur (EES). De nombreux EES incluent les mots « entreprise » et « esprit d'entreprise » dans leurs déclarations de mission, mais dans un établissement entrepreneurial, il s'agit de bien plus qu'une simple référence. La présente section met en évidence certains des facteurs importants auxquels les EES peuvent prêter attention afin de renforcer leur programme entrepreneurial.

1. L'esprit d'entreprise est un élément essentiel de la stratégie menée par les EES.
2. Il existe une volonté, au niveau de la direction, à mettre en œuvre le programme entrepreneurial.
3. Un modèle a été élaboré pour coordonner et intégrer les activités entrepreneuriales dans tout l'EES.
4. L'EES encourage les facultés et les unités à faire preuve d'esprit d'entreprise et les soutient dans cette démarche.
5. L'EES est un moteur de l'esprit d'entreprise et de l'innovation dans le cadre du développement régional, social et communautaire.

## Capacité d'organisation : Financement, personnes et incitations



La capacité d'organisation d'un EES détermine sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie. Si un EES s'engage à mener des activités entrepreneuriales pour appuyer ses objectifs stratégiques, des ressources clés telles que des financements et investissements, des personnes, une expertise et des connaissances ainsi que des systèmes d'incitation doivent être mis en place pour soutenir et accroître son esprit d'entreprise.

1. Les objectifs entrepreneuriaux sont soutenus par un large éventail de sources de financement et d'investissement durables.
2. L'EES a la capacité et la culture nécessaires pour créer de nouvelles relations et synergies au sein de l'établissement.
3. L'EES est ouvert à l'engagement et au recrutement de personnes dotées d'attitudes, de comportements et d'expériences entrepreneuriaux.
4. L'EES investit dans la formation professionnelle pour soutenir son programme entrepreneurial.
5. Des incitations et des récompenses sont accordées au personnel qui soutient activement le programme entrepreneurial.



## Enseignement et apprentissage de l'esprit d'entreprise



L'enseignement et l'apprentissage de l'esprit d'entreprise consistent à explorer des méthodes d'enseignement innovantes et à trouver des moyens de stimuler l'esprit d'entreprise. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre sur l'entrepreneuriat, mais aussi de découvrir des expériences entrepreneuriales et d'acquérir les qualifications et les compétences nécessaires pour développer l'esprit d'entreprise.

1. L'EES offre diverses possibilités d'apprentissage formel visant à développer les qualifications et l'esprit d'entreprise.
2. L'EES offre diverses possibilités et expériences d'apprentissage informel pour stimuler le développement de l'esprit d'entreprise et des compétences entrepreneuriales.
3. L'EES valide les résultats de l'apprentissage entrepreneurial à l'origine de la conception et de l'exécution du programme d'études entrepreneuriales.
4. L'EES participe, avec les parties intéressées externes, à la conception et à la diffusion des programmes d'étude.
5. Les résultats de recherche sur l'entrepreneuriat sont intégrés à l'offre d'éducation à l'esprit d'entreprise.

## Préparer et soutenir les entrepreneurs



Les EES peuvent aider les étudiants, les diplômés et le personnel à envisager la création d'entreprise comme option de carrière. Dans un premier temps, il est important d'aider les individus à réfléchir sur les objectifs commerciaux, sociaux, environnementaux ou en matière de mode de vie, liés à leurs aspirations et intentions entrepreneuriales. Pour ceux qui décident de créer une entreprise ou de lancer un autre type d'activité, une assistance ciblée peut alors être offerte en vue de produire, d'évaluer et de réaliser cette idée, en renforçant les compétences nécessaires pour un entrepreneuriat réussi, et, chose importante, en constituant une équipe compétente et en obtenant l'accès à des financements adéquats et à des réseaux efficaces. À travers ce type de soutien, les EES devraient, dans l'idéal, jouer un rôle au sein d'un vaste écosystème de soutien aux entreprises, et non opérer de manière isolée.

1. L'EES sensibilise davantage à la valeur de l'entrepreneuriat et stimule les intentions entrepreneuriales des étudiants, des diplômés et du personnel pour démarrer une entreprise ou une activité.
2. L'EES soutient ses étudiants, ses diplômés et son personnel dans le passage de la production d'idées à la création d'entreprises.
3. La formation est proposée pour aider les étudiants, les diplômés et le personnel dans le démarrage, la gestion et le développement d'une entreprise.
4. Le mentorat et d'autres formes de développement personnel sont proposés par des personnes expérimentées du monde universitaire ou de l'industrie.
5. L'EES facilite l'accès au financement de ses entrepreneurs.
6. L'EES propose ou facilite l'accès à l'incubation d'entreprises.

## Transformation et capacité numérique





Les établissements d'enseignement supérieur (EES) déploient déjà des technologies numériques; toutefois, l'adoption et l'intégration de celles-ci varient d'un établissement à un autre et au sein d'un même établissement. Les EES devraient tirer le meilleur parti possible des perspectives qu'offre la transition numérique et considérer les technologies numériques comme un élément moteur clé. La

présente section de l'autoévaluation propose un certain nombre de déclarations décrivant la capacité numérique d'un établissement, définie comme sa capacité à intégrer, à optimiser et à transformer les technologies numériques afin de soutenir l'innovation et l'esprit d'entreprise.

1. L'EES encourage une culture numérique, déploie une stratégie numérique en faveur de l'innovation et de l'entrepreneuriat et en assure le suivi.
2. L'EES investit dans une infrastructure numérique adaptée, la gère et l'améliore continuellement.
3. L'EES soutient activement l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la qualité et l'équité de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.
4. L'EES utilise activement les ressources éducatives libres, la science ouverte et les données ouvertes pour améliorer ses performances et accroître son impact sur son écosystème.
5. L'EES utilise pleinement ses capacités numériques pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat durables et inclusifs.

### Échange de connaissances et collaboration



L'échange de connaissances est un catalyseur important de l'innovation organisationnelle, du développement local et des avancées sur les plans de l'enseignement et de la recherche. Il s'agit d'un processus continu qui implique la «troisième mission» d'un EES, définie comme la stimulation et l'application et l'exploitation directes des connaissances au profit du développement social,

culturel et économique de la société. Le renforcement de la collaboration et de l'échange de connaissances est motivé par la création de valeur pour les EES et la société.

1. L'EES s'engage à collaborer et à échanger des connaissances avec l'industrie, le secteur public et la société.
2. L'EES fait preuve d'une participation active aux partenariats et aux relations avec un large éventail de parties intéressées.
3. L'EES établit des liens solides avec les pépinières d'entreprises, les parcs scientifiques et d'autres initiatives externes.
4. L'EES offre à son personnel et aux étudiants la possibilité de participer à des activités innovantes avec des entreprises / l'environnement extérieur.
5. L'EES intègre les activités de recherche, d'éducation et d'entreprise (communauté au sens large) pour exploiter de nouvelles connaissances.

### L'établissement internationalisé





L'internationalisation est le processus d'intégration d'une dimension internationale ou mondiale dans la conception et la mise en œuvre de l'enseignement, de la recherche et de l'échange de connaissances. L'internationalisation n'est pas une fin en soi, mais un vecteur de changement et d'amélioration. Elle introduit d'autres façons de penser, remet en cause les méthodes d'enseignement traditionnelles et ouvre la gouvernance et la gestion aux parties intéressées externes. Elle est donc très fortement liée à l'esprit d'entreprise. Un EES ne peut être véritablement entreprenant sans dimension internationale, mais les EES peuvent être internationaux sans pour autant être entreprenants ou innovants.

1. L'internationalisation fait partie intégrante du programme entrepreneurial des EES.
2. L'EES soutient explicitement la mobilité internationale de son personnel et de ses étudiants.
3. L'EES recherche et attire du personnel international et entrepreneurial.
4. Les perspectives internationales sont reflétées dans la méthode d'enseignement des EES.
5. La dimension internationale est reflétée dans la méthode de recherche des EES.

## Mesure des répercussions



Les EES entrepreneuriaux/innovants doivent être pleinement conscients de l'incidence des changements qu'ils apportent dans leur établissement. Le concept d'un EES entrepreneurial/innovant combine la perception propre de l'établissement, la réflexion externe et une approche fondée sur des données probantes. Toutefois, la mesure des répercussions dans les EES reste peu développée. Les mesures actuelles sont généralement axées sur la quantité des essaimages, le volume et la qualité de la production de propriété intellectuelle et la recherche de revenus, plutôt que sur l'esprit d'entreprise, les résultats de l'enseignement et de l'apprentissage, la contribution au développement économique local ou l'incidence du programme entrepreneurial au sens large. La présente section recense les domaines dans lesquels un établissement peut mesurer l'incidence.

1. L'EES évalue régulièrement les effets de son programme entrepreneurial.
2. L'EES examine régulièrement dans quelle mesure son personnel et ses ressources contribuent à son programme entrepreneurial.
3. L'EES évalue régulièrement l'enseignement et la formation sur l'entrepreneuriat dans l'ensemble de l'établissement.
4. L'EES évalue régulièrement l'incidence du soutien au démarrage.
5. L'EES évalue régulièrement l'échange de connaissances et la collaboration.
6. L'EES évalue régulièrement les activités internationales de l'établissement par rapport à son programme entrepreneurial.

